

La Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) atteste que

Benjamin Pereira

a suivi avec succès le MODULE 1 : LE RGPD ET SES NOTIONS CLÉS

et obtenu le score suivant à l'évaluation : 100 %

Fait le 13 mars 2024



La Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) atteste que

Benjamin Pereira

a suivi avec succès le MODULE 2 : LES PRINCIPES DE LA PROTECTION DES DONNÉES

et obtenu le score suivant à l'évaluation : 87 %

Fait à Paris le 20 mars 2024



La Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) atteste que

Benjamin Pereira

a suivi avec succès le MODULE 3 : LES RESPONSABILITÉS DES ACTEURS

et obtenu le score suivant à l'évaluation : 99 %

Fait le 20 mars 2024



La Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) atteste que

Benjamin Pereira

a suivi avec succès le MODULE 4 : LE DPO ET LES OUTILS DE LA CONFORMITÉ

et obtenu le score suivant à l'évaluation : 84 %

Fait le 20 mars 2024



La Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) atteste que

Benjamin Pereira

a suivi avec succès le MODULE 5 : LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

et obtenu le score suivant à l'évaluation : 98 %

Fait le 20 mars 2024

Nom	Cours	Attribué le	Code de contrôle
Attestation du Module 5	MODULE 5 : LES COLLECTIVITÉS	mercredi 20 mars 2024, 13:49	Xk8VU0vihr
	TERRITORIALES		
Attestation du Module 4	MODULE 4 : LE DPO ET LES	mercredi 20 mars 2024, 10:53	zqhFRs5VA6
	OUTILS DE LA CONFORMITÉ		
Attestation du Module 3	MODULE 3 : LES	mercredi 20 mars 2024, 10:13	RfoZ60XQ4o
	RESPONSABILITÉS DES ACTEURS		
Attestation du Module 2	MODULE 2 : LES PRINCIPES DE	mercredi 20 mars 2024, 09:32	Ngyojk1B4Z
	LA PROTECTION DES DONNÉES		
Attestation du Module 1	MODULE 1 : LE RGPD ET SES	mercredi 13 mars 2024, 15:38	30ve4HFoia
	NOTIONS CLÉS		